



COOPERATION DRÔME ARDECHE / MATAM PRESENTATION DU PROGRAMME REGIONAL HYDRAULIQUE PAR L'OPERATEUR ADOS

La finalité de ce programme « eau » est de permettre à la Région de Matam de définir et de mettre en œuvre une stratégie régionale permettant de construire les conditions de viabilité et de bonne gestion, de l'entretien, de maintenance et de renouvellement des ouvrages hydrauliques en milieu rural.

En effet, si les efforts des différents acteurs locaux (collectivités locales, association villageois, associations de migrants) et partenaires (Etat, projets, ONG..) ont certes permis d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable, la Région de Matam reste confrontée à la récurrence des problèmes de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques. Dans l'esprit de la nouvelle lettre de politique sectorielle pour l'hydraulique, reposant essentiellement sur une responsabilité locale, la mise en œuvre de ce programme triennal permettra aux acteurs intervenant dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement de la région de Matam, d'améliorer durablement le service de l'eau en milieu rural en :

- Favorisant le développement d'Associations d'Usagers de Forage (ASUFOR);
- Développant les compétences techniques locales en construction et en maintenance des ouvrages et équipements hydrauliques (canalisation et mise en place de réseaux par exemple, entretien et réparation des pompes à motricité humaine et des forages),
- Renforçant le suivi du service régional de l'hydraulique et de l'Agence Régionale de Développement ;
- Favorisant le dialogue et la concertation entre Collectivités locales (Région et Communautés Rurales), ASUFOR et autres acteurs du secteur Eau, en vue d'instaurer une nouvelle gouvernance dans le secteur, basée sur la transparence, la performance et l'équité
- Renforçant le Conseil Régional et les autres Collectivités locales de Matam dans leurs capacités de planification et d'aménagement en matière de réalisation d'ouvrages hydrauliques
- Visant à moyen terme la mise en place de mécanismes de financement des ouvrages à réaliser, et notamment la mise en place d'un Fonds Régional de l'Eau piloté par la Région de Matam aux côtés de la participation des Collectivités locales aux investissements et des taxe sur la vente de l'eau à instaurer

Il s'agira donc d'accompagner **la construction d'un environnement** propice à une amélioration continue et durable de l'accès à l'eau et l'assainissement en Région de Matam, autant en termes d'accessibilité qu'en termes d'exploitation et de bonne gestion. Pour cela le programme sera mis en œuvre suivant une démarche globale permettant de travailler simultanément sur :

- les capacités à planifier et à suivre une politique régionale de l'eau (en articulation avec la politique nationale) ;
- le développement des capacités des instances de gestion des ouvrages et de leur Fédération régionale ;
- l'émergence de compétences techniques locales en capacité d'apporter une réponse durable au besoin de suivi technique et de l maintenance des ouvrages.

Les effets de ce programme seront donc la résultante d'un accompagnement à trois dimensions : politique, sociale et technique.

Les actions de formation sont envisagées dans le cadre de dispositifs et compétences nationaux au Sénégal, en articulation avec l'apport des acteurs rhônalpins via les échanges entre les deux territoires, dans une perspective de mise en œuvre de la formation par apprentissage tels que le prévoient les textes nationaux sénégalais suite à la réforme de la politique nationale de formation technique et professionnelle.

Accompagner un processus de développement revient à accompagner les acteurs de ce processus dans la perspective d'une autonomie locale. Ces acteurs sont variés dans le *cadre de ce programme portant sur un enjeu de développement de la Région de Matam*. Les acteurs sont les collectivités locales, les organisations de la population, les migrants, les services techniques déconcentrés, les opérateurs privés...

L'accompagnement du programme vise d'une part à accroître la capacité de chacun, mais il s'intéresse aussi au renforcement collectif (institution, visions communes, règles partagées, synergies et cohésion territoriale, etc.).

La viabilité de ce programme passe par un renforcement du potentiel d'action et de la maîtrise d'initiatives locales. ADOS accompagnera les acteurs locaux pour des projets à concevoir, des instances à mettre en place, des compétences à acquérir, des réseaux à se constituer, des règles de collaboration à définir, des partenariats locaux à construire...

La réalisation d'ouvrages va donc impliquer l'application systématique des dispositions de la réforme avec la mise sur pied d'ASUFOR et la vente de l'eau au volume. Ce système va permettre de disposer de recettes pour prendre en charge les frais récurrents et provisionner une épargne conséquente destinée à l'entretien/maintenance des ouvrages. Cette organisation va reposer sur un dispositif efficace de collecte des recettes et une tenue correcte des pièces comptables. Quelques expériences en région de Matam montrent que les ASUFOR ayant une bonne gestion financière disposent d'une épargne importante souvent placée dans les mutuelles d'épargne et de crédit de la région. Cette capacité d'autofinancement est loin d'être optimisée au service de l'amélioration de l'accès à l'eau. Le programme incitera à mettre en place un système de mutualisation des ASUFOR, reposant sur un système de solidarité territoriale, notamment pour faire face à des problèmes dépassant les capacités individuelles des ASUFOR.